

Comité de Programmation Leader Mercredi 17 avril 2019 à Garde Colombe.

Relevé de décisions.

ETAIENT PRESENTS :

Sphère privée

Nicolas LAUGIER, titulaire, Commerces ;
Michel SARLIN, titulaire, Personnes Ressources ;
Catherine LANTEAUME, suppléante, Entrepreneurs et indépendants ;
Didier VO DINH, titulaire, Artisanat ;
Christian GODART, titulaire Conseil de Développement ;
Stéphanie LATIL, titulaire, Social / Santé ;

Sphère publique

Jean-Pierre BRIOULLE, titulaire, Communauté de Communes Buëch-Dévoluy ;
Philippe MAGNUS, titulaire, Communauté de Communes Sisteronais-Buëch ;
Alain D'HEILLY, titulaire, Communauté de Communes Sisteronais-Buëch ;
Jean-Noël PASERO, suppléant, Communauté de Communes de Jabron Lure Vançon Durance
Michel ROLLAND, titulaire, PNR des Baronnies Provençales ;
Pierre LAGARDE, titulaire, Chambre de Commerce et d'Industrie

**12 présents / 12 votants [6 sphère privée / 6 sphère publique]
Soit 57 % de présents votants dont 50% de privés → double quorum atteint**

MEMBRES EXCUSES :

Jean-Marie TROCCHI, Marcel BAGARD, Pierre BRISSON, Patrick CHAIX, Mathieu BARNIAUDY, Dominique TRUC, Marie-Odile PUCHELLE, Amélie SCARAFAGIO, Etienne LEFEVRE, Philippe ANTOINE, Tristan KLEIN, Jean-Claude GAST, Christian PRUNSTER

REPRESENTANTS INVITES ET TECHNICIENS PRESENTS :

Thibaut ELAPHOS, Communauté de Communes Sisteronais-Buëch
Olivier JOURDAN, Communauté de Communes Sisteronais-Buëch

ORDRE DU JOUR

1. Débat sur le fonctionnement du GAL
2. Débat sur la composition du GAL
3. Travail sur la mise en œuvre de la fiche action 1
4. Analyse des dossiers en opportunité : 235-2019-AAP7-TO1
5. Questions diverses

La séance débute à 18h00

1. Débat sur le fonctionnement du GAL

La séance fut ouverte par un débat sur le fonctionnement du GAL. Il fut notamment rappelé la possibilité de voter à bulletin secret lorsqu'un membre le désire. Malgré cette possibilité, les membres ont affirmé leur volonté de rechercher un consensus. Le Président du GAL a rappelé son attachement à l'indépendance du comité de programmation. Les membres ont salué cette position et son travail de conciliation.

2. Débat sur la composition du GAL

A l'heure actuelle, plusieurs sièges au comité de programmation sont vacants :

- La suppléance du siège « Sociale Santé Service » suite à la démission de Ghislaine Nicolas Charvet en août 2018
- La suppléance du siège « Personne Ressource » suite à la démission de Marie-Cécile Thomas qui est partie travailler dans le Champsaur
- Le titulaire et suppléant des chambres d'agriculture qui sont en attente de désignation

Le comité de programmation a décidé que les candidats aux sièges de la sphère privée seraient reçus par un membre de chaque collège avant qu'un choix soit effectué.

Par ailleurs, il est proposé que l'équipe technique du GAL puisse recontacter les membres les moins présents afin de faire un point avec eux sur leur implication dans le comité de programmation.

3. Travail sur la mise en œuvre de la fiche-action 1

L'équipe technique a relevé une difficulté de la mise en œuvre de la fiche-action 1. Cette fiche, qui a servi de cadre à la candidature est peu consommée (18,5 % de programmation) et possède le taux d'opportunité favorable le plus faible.

Cette différence peut être liée à la différence de nature entre cette fiche et les autres. Celle-ci se veut en effet plus stratégique et structurante pour le territoire.

Les échanges ont permis de rappeler aux membres du comité de programmation les enjeux et objectifs de cette fiche. Il a pu s'en suivre un débat durant lequel les membres ont pu faire émerger ce qu'ils attendaient de cette fiche. La mise en réseau des acteurs économiques et l'importance de déterminer quelle est la plus-value LEADER dans l'action du porteur. Forts de ces éléments, l'équipe technique du GAL pourra modifier son accompagnement des porteurs de projets rattachés à cette fiche.

4. Analyse des dossiers en opportunité – 235-2019-AAP7-TO1**1^{er} projet présenté – 235-2019-AAP7-T01-02**

Nom de l'opérateur	Communauté de Communes Sisteronais-Buëch
Nom du projet	« Renforcer l'attractivité économique du Sisteronais-Buëch »
Personnes sortant de la salle pour le vote (conflits d'intérêt)	2 : Alain D'HEILLY & Philippe MAGNUS

Relevé de décisions du comité de programmation – 18 octobre 2018

Double-quorum	10 votants (4 publics / 6 privés) : double quorum atteint
Fiche-Action n°	1
Avis d'opportunité	Avis favorables : 10 Avis défavorables : 0 Abstentions : 0 Ce dossier obtient un avis d'opportunité favorable.

2° projet présenté – 235-2019-AAP7-T01-01

Nom de l'opérateur	Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance
Nom du projet	« Etude stratégique pour le développement économique de la CCJLVD »
Personnes sortant de la salle pour le vote (conflits d'intérêt)	1 : Jean-Noël PASERO
Double-quorum	11 votants (5 publics / 6 privés) : double quorum atteint
Fiche-Action n°	1
Avis d'opportunité	Avis favorables : 11 Avis défavorables : 0 Abstentions : 0 Ce dossier obtient un avis d'opportunité favorable.

5. Questions diverses

Les membres du collège privé ont renouvelé leur souhait que la pratique du Pays Sisteronais-Buëch, lorsqu'il était structure porteuse du GAL, soit maintenu et qu'ainsi, ils puissent être indemnisés sur les déplacements liés aux comités de programmation.

A Sisteron, le 26 avril 2019

Philippe MAGNUS

Président du GAL Sisteronais-Buëch



